

## Transition énergétique dans le Chablais

# Un demi-siècle de valorisation des déchets pour Satom

En Valais, l'entreprise Satom SA établie à Monthey fête ses 50 ans. Un demi-siècle consacré à la valorisation des déchets au profit de l'économie régionale. Convaincu du potentiel de développement important des déchets, Satom travaille sur différents projets et entend jouer un rôle de premier plan dans la transition énergétique du Chablais.

«Le dynamisme fait partie de l'ADN de Satom SA depuis sa création en 1972, souligne son directeur général, Daniel Baillifard. Auparavant les déchets étaient incinérés à ciel ouvert, de manière sauvage, ce qui entraînait une forte pollution de l'air et des sols. Cette situation a donné lieu à la création de Satom SA, qui a d'abord commencé par traiter les fumées et les rejets en eau. Cette première étape a permis de limiter l'impact environnemental lié à la destruction des déchets. Dans un second temps, nous avons pu commencer à nous intéresser à la valeur des déchets et à la manière de les valoriser en énergies et matières».

Un pari réussi, comme le montrent les chiffres. Sur le site de Monthey, dédié aux déchets incinérables, Satom SA transforme chaque année près de 180 000 tonnes de déchets en 620 000 tonnes de vapeur, générant 140 millions de kWh d'électricité et de la chaleur. En 2021, 90 millions de kWh d'énergie thermique ont été injectés dans le réseau de chauffage à distance de Monthey et Collombey-Muraz, permettant ainsi d'économiser quelque 10 millions de litres de mazout et d'éviter l'émission de 18 000 tonnes de CO<sub>2</sub>.

L'entreprise a également passé un cap important cet été avec la mise en service de l'Ecotube, soit la liaison vapeur entre Satom et CIMO Compagnie industrielle de Monthey SA, qui permettra la livraison, jusqu'à 280 000 t/vapeur par année. Au total, il s'agit d'une réduction de 45 000 tonnes de CO<sub>2</sub> an, ce qui équivaut à 37 000 vols Genève-New-York.

Quant au site de méthanisation, à Ville-neuve, il a réceptionné plus de 32 000 tonnes de déchets méthanisables, dont



Daniel Baillifard, directeur général de Satom SA.

3500 tonnes de déchets alimentaires collectés grâce au système Gastrovert, lancé en 2011 auprès des restaurants et, six ans plus tard, également auprès des ménages. L'usine a produit plus de 6,6 millions de kWh d'énergie électrique renouvelable. De plus, 6 millions de kWh thermiques ont été produits et 5 millions injectés dans le réseau de chauffage à distance du Groupe E Celsius.

«Aujourd'hui, reprend Daniel Baillifard, les acteurs de la revalorisation des déchets disposent d'un savoir-faire et d'une technologie qui ouvrent de nombreuses voies pour valoriser les déchets».

Satom travaille ainsi sur différents projets qui auront un CO<sub>2</sub> négatif, parmi lesquels l'extension de son réseau de chauffage dans la plaine du Chablais. «L'extension se fera d'abord au niveau d'Aigle, puis des autres communes entre Saint-Maurice, Massongex et Bex/VD. Une lettre d'intention a déjà été signée, portant sur la première partie de l'extension, dont le

budget est de 151 millions de francs. Il faut compter environ la même somme pour la deuxième étape».

### Nouvelle tour pour capter le CO<sub>2</sub>

L'entreprise projette également le remplacement de l'un des deux fours, situés sur le site de Monthey, qui permettent l'incinération de 10,5 tonnes par heure, soit 180 000 tonnes sur l'année. «Le four le plus vieux a 26 ans, il sera remplacé par un modèle d'une plus grande efficacité». L'installation traitera 15 tonnes par heure et sera équipée d'un traitement des fumées encore plus performant sur les plans énergétique et environnemental. Une turbine à vapeur supplémentaire permettra d'optimiser la production d'électricité, ainsi que l'alimentation du site chimique en vapeur via l'Ecotube. L'eau contenue dans les fumées sera récupérée par condensation et réutilisée sur place. Quant aux grandes cheminées très visibles, elles sont appelées à disparaître, remplacées par une cheminée moins haute.

Mais le nouveau four offrira surtout d'être équipé d'ici 2030 d'un module de captage du CO<sub>2</sub>. «Il s'agit vraiment d'un projet phare», précise Daniel Baillifard. Différentes technologies vont être étudiées, afin de permettre un captage d'environ 100 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an que l'entreprise réfléchit déjà à stocker ou à transformer en matière première. Une grande partie de la chaleur nécessaire au captage pourra ensuite être récupérée et valorisée dans le réseau de chauffage à distance du Chablais.

Le fait de stocker définitivement le CO<sub>2</sub> ou de le valoriser fera de Satom une usine non seulement neutre en émission carbone,

SATOM



Satom travaille sur différents projets qui auront un CO<sub>2</sub> négatif, parmi lesquels l'extension de son réseau de chauffage dans la plaine du Chablais.

mais très largement négative à l'horizon 2030.

Par ailleurs, Satom envisage de produire de l'hydrogène à partir de sa propre énergie électrique, destinée à alimenter les transports de la région et les camions de collecte des déchets, créant ainsi un éco-système décarboné.

### Valorisation de la matière

En 2021, Satom SA a confié 27 500 tonnes de scories à ZAV recycling AG à Hinwil pour en extraire les matériaux récupérés

qu'elles contenaient. Le pourcentage est de 11,205%, soit 3032 tonnes de métaux remis sur le marché, parmi lesquels se trouvaient: 647 tonnes d'aluminium, soit le poids d'environ 51 millions de canettes en alu de 33 cl, 11,8 kilos d'or, ce qui représente le poids d'environ 1180 paires d'alliances en or 18 carats et 371 carats d'argent, soit le poids de 24 733 pièces de 5 francs de 1950.

### Une démarche pédagogique

L'entreprise s'est aussi engagée dans une démarche pédagogique, avec la création

cet automne d'Energiom, un parcours didactique qui conduit le visiteur à travers l'usine, lui permettant de s'immerger dans le monde de la consommation, des déchets produits et des valorisations possibles, afin de comprendre les enjeux futurs en matière de durabilité. D'ici deux ans, Satom compte créer un véritable centre de compétence autour de l'énergie et de l'économie circulaire.

Daniel Baillifard constate que «l'intérêt du public est bien là, surtout de la part des jeunes». ■

VIRGINIA AUBERT



**PROMÉNAGER** SA  
des professionnels au service de la perfection

PARTENAIRE ENGAGÉ 2022




- Dépannage d'électroménager
- Vente de toutes les marques d'électroménager
- Adaptation & modification des meubles de cuisine
- Rénovation & modernisation de cuisine
- Conseils & devis























Place du Premier-Août 2  
1212 Grand-Lancy  
sav@promenager.ch  
022 / 311 85 88  
Lu - Ve 07h30 - 17h30